



Paris, le 3 juin 2014

Communiqué de presse

**Stéphane LE FOLL et Alain ROUSSET s'engagent en faveur
du développement des filières agricoles, agroalimentaires et forestières**

Le 3 juin, au Sénat, dans le cadre du *Printemps des territoires*, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, et Alain ROUSSET, Président de la Région Aquitaine et Président de l'Association des Régions de France ont réuni les responsables de l'ensemble des Régions de l'hexagone ainsi que des acteurs du monde agricole, agroalimentaire et forestier concernés par la gestion du développement rural, pour débattre des nouvelles priorités du Fonds européen pour le développement rural (FEADER) dont les Régions sont désormais gestionnaires.

Les territoires ruraux, dans leur diversité, sont porteurs d'innovation, de projets et de solidarités. Ils sont créateurs de valeurs ajoutées et d'emplois.

Pour tirer parti de ces potentiels et cibler les aides européennes en tenant compte des réalités de chaque territoire, l'État et les Régions ont fait le choix de conduire une stratégie conjointe et partagée à travers les programmes de développement rural régionaux cofinancés par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) piloté par les Régions.

Première priorité : investir, restaurer et conforter la compétitivité et les emplois dans les secteurs agricoles et agroalimentaires et dans la filière forêt-bois. L'État et les Régions entendent accompagner la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles à travers un plan de soutien aux investissements, avec un montant prévisionnel de 200 M€ par an sur la période 2014-2020 (financements FEADER, ministère de l'agriculture et Régions). S'y ajouteront les aides des autres financeurs qui souhaiteront s'engager à leurs côtés, comme par exemple les Agences de l'eau.

L'État et les Régions souhaitent également accompagner la transition de l'agriculture vers l'agro-écologie et développeront des modèles d'alimentation durables. Dans cette optique, les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), l'agriculture biologique, les projets des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) seront soutenus.

L'enseignement agricole, la recherche, la capitalisation des connaissances et les transferts d'innovation seront mobilisés en faveur de cette stratégie conjointe.

Seront également favorisées l'attractivité des territoires ruraux, et la création d'activités et d'emplois en milieu rural. Les actions permettant de renforcer les liens sociaux seront encouragées, en particulier les projets entrant dans le cadre de l'approche LEADER. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) contribuera à financer dans les territoires ruraux les équipements structurants, les services à la population, les activités économiques et l'innovation. Le Fonds social européen (FSE) pourra être mobilisé pour la formation, l'emploi, et l'inclusion sociale.

Sur tous ces aspects, la journée du 3 juin a permis de constater les dynamiques déjà lancées dans les Régions à partir d'exemples concrets. Le nombre et la diversité des participants à cette journée (acteurs agricoles, structures d'accompagnement, de développement et de mise en réseau, associations pour l'environnement, partenaires financiers, collectivités locales à tous les niveaux...) témoignent de la volonté de l'État et des Régions de garantir l'information et la concertation avec l'ensemble des partenaires pour mener à bien une politique de développement agricole et rurale ambitieuse et partagée. À l'issue de ces débats, Stéphane LE FOLL et Alain ROUSSET ont signé une déclaration commune qui formalise cette stratégie conjointe.